

프랑스와 한국 임시정부의 독립 운동 (1919-1945)

이진명

리옹 3 대학 교수

La France et les mouvements d'indépendance du Gouvernement provisoire de Corée (1919-1945)

LI Jin-Mieung

Professeur à l'Université Lyon 3

Introduction

Dans cet article, nous allons étudier les mouvements d'indépendance des Coréens à Paris (1919-1922) et à Shanghai (1919-1932) à partir des documents français. Ces documents sont de deux natures : les documents de propagande publiés par la Délégation coréenne à Paris (駐 科 里 委 員 部) du Gouvernement provisoire (臨時政府) de la république de Corée (大韓民國), établi à Shanghai, et les archives diplomatiques du ministère français des Affaires étrangères (Quai d'Orsay). Ces archives diplomatiques sont de deux catégories.

La première catégorie de ces archives concerne les activités de la Délégation coréenne à Paris. Elles regroupent les documents envoyés par la Délégation au ministère français des Affaires étrangères, aux délégations des puissances qui participaient à la conférence de la paix à Versailles en 1919, et les rapports d'enquête de la police de sûreté du ministère de l'Intérieur sur les activités des Coréens à Paris, transmis au Quai d'Orsay.

La deuxième catégorie est constituée d'environ 130 pages de rapports du consul de France à Shanghai, adressé au ministère à Paris. Il s'agit des rapports d'enquête policière sur les activités malveillantes ou criminelles – attentats, rixes, falsification des documents - des Coréens sur la concession française de Shanghai. Un grand nombre d'entre eux sont des correspondances échangées entre le consul de France et le consul du Japon.

Nous avons déjà eu l'occasion d'exploiter les documents sur les activités de la Délégation coréenne à Paris dans un article écrit par nous-même en collaboration avec feu le professeur Li Ogg (李玉, 1928-2001), qui a été publié dans *Hanminjok doknip undong-sa* (Histoire des mouvements d'indépendance du peuple coréen), vol. VI, *Yeolgang-gwa Han.guk doknip*

undong (Les Grandes puissances et les mouvements d'indépendance de la Corée), sous le titre de '*Peurangseu-wa Han.guk doknip undong*' (La France et les mouvements d'indépendance de la Corée)' (Séoul, Institut National d'Histoire de la Corée, NIKH, 1989, p. 393-414).

Nous reprenons, dans la présente version française, l'essentiel de cet article, en y ajoutant des corrections et quelques détails nouveaux, dans la première partie du présent article. La deuxième partie est basée sur les archives diplomatiques (Quai d'Orsay) de la concession française de Shanghai.

Une délégation coréenne, sous la direction de Kim Gyu-sik (金奎植), envoyée par le Gouvernement provisoire de Corée, mène à Paris des activités pour plaider l'indépendance de la Corée entre mars et août 1919. Elle fut nourrie d'un patriotisme ardent et encouragée par la déclaration du président américain Woodrow Wilson sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, prononcée le 18 janvier 1918. Ce mouvement fut poursuivi jusqu'en 1922, même après le départ de Kim Gyu-sik aux Etats-Unis en août 1919.

Les efforts de cette délégation constituèrent la première et la plus importante des activités diplomatiques menées en Occident par le Gouvernement provisoire de Corée jusqu'en 1931. Ils servirent également à accélérer la création du Gouvernement provisoire le 13 avril 1919, et à stimuler le grand mouvement populaire d'indépendance du 1^{er} mars 1919 en Corée.

Les objectifs de la délégation coréenne étaient d'obtenir la garantie de l'indépendance de la Corée et la reconnaissance de son gouvernement provisoire par les puissances étrangères et par la Société des Nations (créée en janvier 1920, elle a duré jusqu'en 1939). Mais c'était des objectifs difficiles, voire impossibles à atteindre dès le départ.

En dépit de cela, la délégation contribua à faire connaître la situation de la Corée et les aspirations des Coréens par leurs activités de propagande menées auprès des délégations des pays étrangers, des autorités et de l'opinion françaises et européennes par le contact direct, par la publication de documents et par la création des associations des amis de la Corée en France et en Grande-Bretagne.

Nous allons étudier les circonstances dans lesquelles cette délégation fut envoyée à Paris, sa mission, ainsi que la vie de la communauté coréenne à Shanghai entre 1919 et 1932.

I. Les activités de la Délégation coréenne à Paris du Gouvernement provisoire de Corée

1. Le contexte

La Corée fut annexée, de force et sous la menace armée, par le Japon, le 29 août 1910, mettant fin à la dynastie Joseon (1392-1910, 518 ans, 27 rois). La mainmise réelle du Japon sur la Corée avait été effective dès 1905. Les Coréens organisèrent des mouvements

d'indépendance à l'intérieur et à l'extérieur de la Corée. Un grand nombre de Coréens dépossédés ou opprimés par les occupants japonais se réfugièrent en Chine, en Mandchourie, en Sibérie orientale et aux Etats-Unis.

Le 18 janvier 1918, le président américain Woodrow Wilson (1856-1924) énonça les 14 principes comme conditions pour la conclusion de la paix à l'issue de la première guerre mondiale (1914-1918). Parmi eux, figurait le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce dernier dispositif donna un grand espoir à tous les peuples opprimés, notamment le peuple coréen. Les patriotes coréens furent encouragés par ces principes wilsoniens.

La première guerre mondiale prit fin le 11 novembre 1918. Les pays ex-belligérants devaient se réunir dès le 18 janvier 1919 à Paris (Versailles) pour discuter la paix. La conférence de la paix de Versailles prendra fin le 28 juin 1919 par la signature du traité avec l'Allemagne.

Vers cette époque, des mouvements en faveur de l'indépendance de la Corée se formèrent spontanément dans les communautés coréennes à Shanghai en Chine, en Sibérie et aux Etats-Unis. Les associations des Coréens voulurent envoyer leurs représentants auprès de la conférence de la paix à Paris pour plaider la cause coréenne.

L'Association des Coréens (大韓人國民會) aux Etats-Unis convoqua son assemblée générale le 1^{er} octobre 1918, et désigna Yi Seung-man (Syngman Rhee, 1875-1965), Jeong Han-gyeong, Min Chan-ho comme membres d'une délégation à envoyer à Paris. D'autre part, à Shanghai, en décembre de la même année, Yeo Un-hong (呂運弘), Jang Deok-su (張德秀), Jo Dong-ho (趙東祐) rencontrèrent Crane, émissaire du président Wilson arrivé à Shanghai, et lui confièrent « la demande d'indépendance de la Corée », adressée au président américain [1].

L'Assemblée du peuple coréen, fondée à Vladivostock en Sibérie, adopta une résolution en 5 articles le 21 mars 1913, dont l'article 3 stipule : « Nous décidons d'envoyer une délégation à la conférence de la paix à Paris en France afin de réclamer la reconnaissance de notre gouvernement et son admission à la Société des Nations ». Kim Gyu-sik (Kim Kyu-sick, 金圭植, 1881-1950), membre du gouvernement provisoire de Corée formé ce jour, fut désigné ambassadeur auprès de la conférence de la paix à Versailles [2].

Les leaders nationalistes à l'intérieur de la Corée, eux aussi, se réunirent secrètement pour discuter sur des questions de création d'un gouvernement provisoire et d'envoi d'une délégation à Paris. Mais près de 200 de ces leaders furent arrêtés par la police japonaise [3]. Qui plus est, les autorités japonaises en Corée firent rédiger une déclaration par quelques Coréens selon laquelle les Coréens seraient satisfaits de l'annexion et de la gouvernance de leur pays par le Japon. Cette déclaration, rédigée par les « traîtres Yi Wan-yong (李完用) et Song Byeong-jun (宋秉峻) », avait pour but de faire de la propagande auprès de la conférence de la paix, d'empêcher la velléité d'indépendance des Coréens et d'influencer l'opinion mondiale en faveur du Japon. Ces Coréens, « vendus pour la cause japonaise »,

osèrent demander, sous la menace, la signature de l'empereur Gojong sur la déclaration, mais l'empereur refusa. Alors, ils le firent assassiner d'un poison par deux dames de cour [4].

L'empereur décéda le 21 janvier 1919. Les autorités japonaises cachèrent la nouvelle, et ne la rendirent publique que le lendemain, d'après le message codé de Gallois, consul français à Séoul, envoyé au ministère des Affaires étrangères. En raison du décès subit de l'empereur, le mariage entre le prince coréen Yi Eun et la princesse japonaise Nishi fut retardé. Dans un message codé, envoyé par l'ambassadeur de France au Japon, nous pouvons lire ceci : « Le peuple coréen ne perd pas l'espoir d'obtenir l'indépendance. Il semble que quelques Coréens exilés aux Etats-Unis aient l'intention d'aller à Paris pour réclamer auprès de la conférence de la paix le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. Leur attention est portée sur Yi Seung-man (李承晩 1875-1965), et il paraît qu'il va partir bientôt pour Paris. » [5].

Le gouvernement français prévoyait d'éventuels mouvements de Coréens vers la France, mais il ne prit aucune disposition particulière. A l'époque, la France avait, en Annam et au Cambodge, une situation comparable à celle du Japon en Corée. Sa revendication à l'égard du Japon se limita au retrait des troupes japonaises qui communiquaient avec l'armée rebelle de l'Annam dans la région chinoise avoisinante, et au contrôle des activistes annamites dans la région [6].

2. Tentatives d'envoi des délégations à Paris

Yi Seung-man, désigné comme chef de la délégation coréenne qui sera envoyée à Paris, reçut, à San Francisco, le 6 janvier 1919, une lettre de créance de An Chang-ho (安昌浩), président de l'Association des Coréens aux Etats-Unis. Yi se rendit à New York où il rejoignit Jeong Han-gyeong (鄭翰景) et autres, avant de se diriger ensemble à Washington où ils demandèrent le visa pour la France. Mais l'attitude des Etats-Unis était froide à l'égard de la Corée réduite à l'état de colonie japonaise. Craignant la détérioration de ses relations diplomatiques avec le Japon, le gouvernement américain ne leur délivra pas de visa pour Paris. Alors, Yi Seung-man et Jeong Han-gyeong rédigèrent une requête demandant une tutelle américaine sur la Corée, en précisant : « La Corée ne souhaite plus jamais demeurer sous la gouvernance illégale du Japon féroce, et souhaite se trouver sous une tutelle américaine en vue d'une indépendance future. » Ils envoyèrent la requête au Département d'Etat et à tous les journaux américains [7].

Au Japon, dans l'après-midi du 8 février, des étudiants coréens tinrent une assemblée générale clandestine, évitant la surveillance sévère de la police japonaise afin de créer l'Alliance de la jeunesse coréenne pour l'indépendance (韓國 獨立 青年 同盟). Ils désignèrent 11 délégués comprenant, entre autres, Choi Pal-yong, Kim Do-yeon, Yi Gwang-su, et adoptèrent une déclaration de cinq pages dans laquelle ils dénoncèrent le processus de l'annexion forcée de la Corée par le Japon, et une résolution en quatre articles. Ces documents traduits en anglais furent envoyés au gouvernement des puissances étrangères. L'article 3 de

la résolution mentionna l'envoi à Paris d'une délégation de deux personnes pour qu'elles puissent rejoindre les délégations déjà envoyées, mais cela ne fut pas réalisé [8].

Pendant que la conférence de la paix se tenait à Paris, dans la péninsule coréenne éclate, le 1^{er} mars 1919, un grand mouvement d'indépendance à l'échelle nationale à l'occasion des obsèques de l'empereur Gojong (高宗 皇帝), décédé le 21 janvier. Le consul français à Séoul envoya, d'urgence, au ministère des Affaires étrangères, *via* son ambassade à Tokyo, un message en termes relativement objectifs et sympathiques envers ce sursaut patriotique des Coréens. Le consul Gallois dit : « Le 1^{er} mars éclate, sur l'ensemble de la péninsule coréenne, une révolution générale pacifique, sans arme et dans un ordre irréprochable en vue d'une indépendance. Bien que la répression fut sévère et quelquefois sanglante, les manifestations n'ont pas cessé. La grève des usines, du commerce et du tramway a lieu sur l'ensemble du pays. Elle semble annoncer une grève générale. Ce mouvement est dû à la déclaration des Japonais affirmant que les Coréens sont heureux sous le gouvernement japonais. » Quelques jours plus tard, l'ambassadeur de France à Tokyo, de son côté, écrivit dans son télégramme : « Le gouvernement japonais se vantait jusqu'ici qu'il représente la Corée qui reste calme et satisfaite. Mais il éprouve des difficultés en ne parvenant pas encore (le 11 mars) à maîtriser ce mouvement généralisé sur toute la péninsule coréenne. La presse japonaise critique les missionnaires américains pour avoir encouragé le mouvement, et se plaint que la politique japonaise en Corée, en Sibérie et en Chine est entravée par les Etats-Unis. » [9].

Dans ce contexte tumultueux en Corée, Kim Gyu-sik et trois autres accompagnateurs, désignés par le Parti de la jeunesse de la nouvelle Corée (新韓青年黨), purent obtenir un passeport chinois et un visa pour la France. Les frais de voyage sur un paquebot furent financés par Jin Gyeong-min (陳庚民), président du Gouvernement du Sud pour la défense de la loi (南方護法政府) [10].

Mis au courant du départ pour Paris de la délégation conduite par Kim Gyu-sik, le gouvernement japonais adressa, par son ambassade à Paris, une lettre confidentielle au ministère des Affaires étrangères en date du 3 janvier, pour lui demander de faire refuser, par les agents de la douane, l'entrée en France de tout Coréen qui n'est pas muni d'un passeport ou d'un visa délivré par un diplomate ou un consul japonais, excepté l'équipage d'un bateau naufragé. Malgré cela, la délégation coréenne, partie de Shanghai le 1^{er} février 1919 sur un paquebot, traversa l'océan Indien, arriva à Paris le 13 mars 1919 [11].

3. Activités de la Délégation coréenne à Paris

Les délégués coréens à Paris ne pouvaient avoir de contact avec les dirigeants politiques français à cause des entraves exercées par les autorités japonaises auprès du gouvernement français. Mais ils pouvaient nouer des relations avec des activistes chinois ou des Français de tendance communiste et socialiste, sympathiques aux peuples opprimés, et bénéficier de leur soutien. Les Coréens, ainsi que les Chinois et les Français en relation avec les Coréens,

faisaient l'objet d'une surveillance de la police française à la demande de l'ambassade du Japon. La Direction de la sûreté du ministère de l'Intérieur fit des enquêtes sur leurs activités et rédigea des rapports dont la copie fut transmise au ministère des Affaires étrangères. Toutefois, nous n'avons trouvé aucune trace d'un contrôle ou d'une mesure coercitive des autorités françaises à leur égard.

En effet, sur la requête de l'ambassade du Japon en France, le ministère des Affaires étrangères demanda au ministère de l'Intérieur de mener une enquête policière sur les activités de Kim Gyu-sik et sa suite. D'après les rapports de la police, 'Chin Ching-Wen', c'est-à-dire Kim Gyu-sik, naquit le 21 janvier 1881 à Séoul, et se fit naturaliser chinois. Il arriva à Paris en mars 1919 avec trois autres étudiants 'chinois' (Kim Tang 金湯, Jo So-ang 趙素昂, Yeo Un-hong 呂運弘). Leurs noms chinois étaient Tchang Tai-Chuin (24 ans), Sho Yu-Tou (né en 1895), Yi Yeou-Tchuen (24 ans). Ils louèrent une chambre dans une pension située au n° 2, boulevard Bourdon à Neuilly-sur-Seine. Ils étaient tous arrivés de Shanghai. Chin (Kim Gyu-sik) vivait, avec trois autres 'Chinois', dans un appartement meublé avec un loyer de 400 francs, mais ils le quittèrent le 14 avril. La police ne savait pas où ils habitèrent après. Dans cet immeuble vivait Li Yu-Ying, né à Pékin le 6 mai 1880, fils d'un ancien ministre chinois des Affaires étrangères, arrivé à Paris en qualité de secrétaire à la légation de Chine à Paris. Li publiait à Tours deux revues chinoises. La police supposa que Kim se trouvait à Tours après avoir reçu une mission de Li Yu-ying. Les trois 'Chinois' arrivés avec Kim étaient secrétaires de Kim et de Li. Ils écrivaient toute la journée à la machine à écrire. Parmi les courriers qu'ils recevaient, il y avait des lettres de députés ou celles qui portaient l'en-tête de la Conférence de la paix. La police conclut qu'il n'y avait pas de choses particulières à signaler dans les comportements de ces gens [12].

Ces affirmations de la police laissent entendre que ces Coréens, c'est-à-dire Kim Tang, Jo So-ang, Yeo Un-hong, sous la direction de Kim Gyu-sik, préparaient des documents diplomatiques et de propagande. La délégation coréenne était aidée par la délégation chinoise à la Conférence de la paix, Wang Jeong-jeong et Li Seok-jeung. Le personnel n'étant pas suffisant pour les activités de la délégation, Kim Gyu-sik fit venir Yi Gwan-yong (李灌鎔) qui se trouvait en Suisse et Hwang Gi-hwan (黃玘煥) en Allemagne [13].

D'un autre côté, l'Association des résidents coréens en Sibérie envoya à Paris Yun Hae (尹海), éditeur d'un journal coréen, et Go Chang-il (高昌一) [14]. D'après un télégramme du 24 mars en provenance d'Omsk, reçu par l'ambassadeur de France à Tokyo, ils passèrent par la Mongolie et Boukobine, contournèrent la Sibérie par le nord pour éviter la Russie en troubles par la révolution. *Via* la Norvège et l'Angleterre, ils arrivèrent enfin à Paris le 26 septembre, bien après la clôture de la conférence [15].

La délégation, renforcée de personnel supplémentaire, commença à s'animer. Pendant ce temps, le Gouvernement provisoire de Corée fut créé le 13 avril 1919 sur la concession française de Shanghai. Il nomma Kim Gyu-sik, ministre des Affaires étrangères et délégué à Paris, et lui envoya les lettres de créance qui conférèrent un caractère officiel et légitime à la délégation [16].

La délégation coréenne ouvrit un bureau au 38, rue de Châteaudun, dans le 9^e arrondissement à Paris, s'équipa d'une poste restante, d'un téléphone et d'un télex, et commença à mener ses activités. Elle publia une *Circulaire* (回覽) de 4 à 5 pages dactylographiées, sous forme de lettre, au total 8 numéros dont le premier fut daté du 26 avril 1919. La *Circulaire* fut envoyée à différents ministères du gouvernement français, à toutes les délégations étrangères présentes à la conférence de la paix de Versailles, aux ambassades, à des journaux, aux hommes politiques et aux intellectuels français et étrangers. Kim Tang était le responsable de la rédaction des documents, vu sa signature qui y figure dans le document [17].

La première action importante de la délégation fut l'envoi d'un texte de réclamation (7 p.) et d'un mémorandum (13 p.) avec une annexe (3 p.) à Georges Clémenceau, président de la conférence de la paix, aux membres du conseil des ministres français, au Premier ministre britannique Lloyd, au Premier ministre italien Orlando. Dans sa réclamation, la délégation dénonça les exactions commises par les Japonais en Corée, et annonça en détail la création d'un gouvernement provisoire de Corée et la formation de son cabinet. Dans le mémorandum, elle déclara que le traité d'annexion de la Corée par le Japon était nul et non avenue, et demanda le rétablissement de l'indépendance de la Corée. Ce document dénonça notamment l'illégalité du procès contre le complot des Coréens destiné à assassiner le général Terauchi, gouverneur général du Japon en Corée [18].

Le 24 mai, la délégation coréenne envoya une lettre du président Syngman Rhee à Georges Clémenceau, président du conseil et président du congrès de la paix. Dans cette lettre, Rhee demanda à Clémenceau de faire des efforts pour que le congrès reconnaisse la république de Corée et son gouvernement, admette et écoute Kim Gyu-sik, délégué de la République auprès du congrès. Le congrès ne donna aucune réponse aux deux lettres de la délégation. La délégation envoya, de nouveau, une lettre le 11 juin pour demander au congrès de ne pas ignorer la réclamation du peuple coréen, et de former un comité pour écouter la délégation. Elle envoya, les 14 et 16 juin, une lettre de même contenu au président Woodrow Wilson qui se trouvait à Paris pour participer au Congrès. Enfin, les secrétaires généraux du congrès, Dutasta et White, répondirent, mais leur réponse fut froide. Ils disaient que la question coréenne était de nature à ne pas être discutée au Congrès, mais elle pourrait être présentée à la Société des Nations qui allait se créer bientôt. [19]

La veille de la fin du congrès, c'est-à-dire le 27 juin, la délégation présenta une déclaration de non responsabilité de la république de Corée vis-à-vis du traité de la paix qui allait être signé. Le président Syngman Rhee envoya un télégramme dans le même sens au président Wilson à Paris. Mais toutes les démarches des Coréens n'eurent aucune incidence sur la conclusion du congrès qui prit fin le 28 juin après avoir signé le traité de la paix avec l'Allemagne.

Le principe wilsonien des droits des peuples de disposer d'eux-mêmes n'avait aucune importance aux yeux des puissances aveuglées par leurs propres intérêts territoriaux et économiques. Les revendications des petits pays furent complètement négligées.

Les journaux français de bon sens critiquèrent l'attitude du congrès, et exprimèrent leur sympathie envers les Coréens. *L'Entente* s'indigna, dans son édition du 7 juillet, que le congrès fût indifférent au cri de désespoir du peuple coréen et qu'il ne prête aucune attention au peuple coréen réduit à l'état d'esclavage. Encore, *Le Petit Marseillais* ironisa que le congrès n'avait pas traité la question coréenne car elle remontait à la période antérieure à la guerre, en répondant sèchement aux Coréens d'aller se renseigner auprès de la Société des Nations [20].

La délégation coréenne ne put avoir l'occasion de présenter une pétition à l'assemblée du Congrès, mais contacta individuellement les délégations de différents pays, sauf le Japon, pour expliquer la situation en Corée et l'état des mouvements d'indépendance des Coréens. Elle envoya un document intitulé 'La déclaration d'indépendance de la Corée' aux chefs d'Etat et de gouvernement, aux parlementaires, aux hommes politiques et à la presse de différents pays. Elle dut se contenter d'avoir plaidé pour la cause coréenne, d'avoir fait de la propagande pour sensibiliser quelque peu l'opinion publique occidentale, et d'avoir obtenu des marques de sympathies et de compassion de certains d'entre eux.

Après la fin du congrès, la délégation changea l'orientation de ses activités. Elle concentra son énergie sur l'obtention de la reconnaissance du gouvernement provisoire de la Corée par la Société des Nations, sur l'explication de la situation en Corée en participant à des réunions et à des conférences internationales, et sur la publication de brochures et d'un périodique de propagande, *La Corée libre* (自由大韓).

4. Les activités de la délégation coréenne après le congrès de Versailles

Après la fin du congrès de Versailles, le nombre des membres de la délégation continua à diminuer jusqu'en 1921. Kim Gyu-Sik, chef de la délégation, quitta Paris pour les Etats-Unis le 8 août 1919 avec Kim Tang et Yeo Un-hong, sur la convocation du président Syngman Rhee. Yi Gwan-yong devint chef de la délégation par intérim, et Hwang Gi-hwan, secrétaire général.

Le 26 septembre, Yun Hae et Go Chang-II arrivèrent à Paris, venant de Sibérie, aidèrent le travail de la délégation. Le 10 octobre, Yi Gwan-Yong retourna en Suisse, en laissant son poste à Hwang Gi-hwan qui s'occupera désormais des affaires de la délégation. Il cumula ses fonctions avec celles de délégué à Londres. Il faisait des va-et-vient entre Paris et Londres [21].

Jo So-ang participa au congrès de l'Internationale socialiste tenue aux Pays-Bas à la fin de 1919, et se livra à des activités de propagande pour l'indépendance de la Corée en Angleterre, au Danemark, dans la ville libre de Danzig, et dans les pays de la Baltique avant de regagner Shanghai en décembre 1921 [22].

Quant à Hwang Gi-hwan, dernier membre de la délégation à Paris, lui aussi alla aux Etats-Unis en juillet 1921 pour s'occuper de la question coréenne à la conférence du Pacifique. Il continua de s'occuper des activités diplomatiques entre New York et Londres, mais mourut subitement le 18 avril 1923. Après sa disparition, la diplomatie de la délégation coréenne en Europe entra en sommeil [23].

Le bureau de la délégation déménagea, en mai 1920, du 38, rue de Châteaudun, dans le 9^e arrondissement de Paris, au 13, rue de Vienne, dans le même arrondissement [24].

Nous pouvons citer les choses suivantes comme activités importantes menées par la délégation coréenne après le congrès de Versailles :

- Explication de la situation coréenne auprès de la délégation américaine au congrès de la paix le 30 juin 1919 ;

- Le 7 juillet 1919, Kim Gyu-sik envoya une lettre au ministre français des Affaires étrangères pour demander quatre invitations, pour lui et trois autres membres de la délégation, à la tribune d'honneur de la cérémonie du 14 juillet. La lettre resta sans réponse. Par ailleurs, nous pouvons apercevoir le cachet de réception en date du 16 juillet sur la lettre envoyée par Kim, conservée parmi les archives diplomatiques du Quai d'Orsay [25] ;

- Le 16 juillet, Kim Gyu-sik envoya une lettre au ministre des Affaires étrangères pour protester contre l'arrestation de deux Coréens (Yun Wan-sang, Sin Heul-min) par la police japonaise dans la concession française de Shanghai en Chine, et demanda de prendre les mesures nécessaires pour que l'ambassade de France à Pékin puisse demander aux autorités japonaises de les libérer [26]. Pour cette lettre non plus, il n'y a pas de trace de réponse ;

- La délégation organisa des conférences sur la question coréenne, à Paris, à la Société des sciences politiques le 28 juillet et à la Société des études orientalistes le 31 juillet [27].

Sur le plan international, la délégation envoya Jo So-ang (Tjosowang, domicilié au 6, rue Gay Lussac, Paris 5^e, et Yi Gwan-yong, le 4 août 1919, à la Conférence internationale socialiste à Lucerne en Suisse, à laquelle participèrent les délégués de 25 pays. Les délégués coréens y réussirent à faire adopter une motion portant sur la reconnaissance de l'indépendance de la Corée et sur la solidarité de la conférence en faveur de la demande coréenne [28].

Après la conférence de Lucerne, se tint, à Amsterdam aux Pays-Bas, le Comité exécutif de la Conférence internationale socialiste, chargé de déterminer les moyens destinés à mettre en œuvre les résolutions adoptées à Lucerne. Jo So-ang participa à ce comité. Soutenu par les délégués de la Grande-Bretagne et de la Belgique, il parvint à faire adopter une résolution affirmant que la déclaration d'indépendance du 1^{er} mars était parfaitement conforme à la décision de l'Internationale socialiste, fondée sur le principe des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes. Par cette résolution, le comité exécutif réclama également à la Société des Nations et à toutes les puissances de reconnaître l'indépendance de la Corée et du peuple coréen. Le comité recommanda aux délégués des pays participants de faire en sorte que leurs parlements respectifs adoptent la reconnaissance de l'indépendance de la Corée.

Conformément à cette décision, le siège de l'Internationale socialiste à Bruxelles envoya au gouvernement des puissances une lettre de demande dans le même sens. *Le Journal de l'Indépendance*, organe du gouvernement provisoire de la Corée à Shanghai, annonça cette nouvelle dans une édition spéciale hors série du 6 avril 1920 [29].

En septembre 1919, le gouvernement provisoire de la Corée envoya, de Washington, au président du conseil du gouvernement français, *via* l'ambassadeur de France à Washington, un document, en date du 27 août, intitulé 'la continuation des mouvements pour l'indépendance de la Corée', signé par le président Syngman Rhee et par Kim Gyu-Sik, délégué pour les Etats-Unis et l'Europe. Le document comprend 12 chapitres portant sur les grandes lignes de la constitution de la république de Corée, la formation du gouvernement, le système parlementaire adopté, la dissolution des classes sociales et la création d'une milice [30].

Le 26 septembre également, l'ambassadeur transmet au ministère à Paris les procès-verbaux d'une commission au Sénat américain, concernant les réclamations coréennes, présentées par Dorff, conseiller du gouvernement coréen, et par Underwood. L'ambassadeur estima que ce document méritait d'être conservé car il renferme des extraits des traités importants signés par la Corée depuis 1876, ainsi que des informations sur la situation géopolitique autour de la péninsule coréenne [31].

En octobre, Yi Gwan-yong, au nom de la délégation coréenne à Paris, transmet au président de la conférence de la paix 'la demande de reconnaissance de l'indépendance de la Corée', signée par Syngman Rhee. Ce document fut reçu par le bureau du congrès. Yi y refusa l'autonomie en Corée proposée par le Japon, en ces termes : « La Corée déclare qu'elle ne souhaite avoir aucune forme d'autonomie, ni aucun gouvernement, ni aucune domination par le Japon. La Corée souhaite avoir seulement l'indépendance absolue. » [32]. En citant un article de *The Times*, la délégation déplora, dans sa *Circulaire* n° 21 du 19 septembre 1919, que l'autonomie ne fut qu'une astuce diplomatique et que la presse du monde entier fut trompée par la ruse du Japon [33].

On organisa une séance de bienvenue à Yun Hae et Go Chang-II au congrès de la Fédération des associations des Chinois en France, sous les auspices de la Société pour la promotion de la paix internationale. On y fit adopter une résolution demandant l'annulation du traité d'annexion de la Corée par le Japon et l'indépendance de la Corée [34].

Le 8 janvier 1920, la Société des droits de l'homme et la délégation coréenne organisèrent, à l'amphithéâtre de la Société de la géographie, boulevard Saint-Germain, une conférence sur les femmes en Corée et en Chine sous la présidence du professeur Aulard de l'Université de Paris. 500 personnes y participèrent. Félicien Challaye, professeur à l'Université de Paris, et le député Muttet firent un exposé sur la situation en Corée. Challaye, en particulier, critiqua la violation des droits de l'homme en Corée par le Japon d'après ce qu'il avait vu sur place, de ses propres yeux, lors de son voyage en 1919 [35].

Le 15 janvier 1920, Yi Gwan-yong participa au congrès de la Croix-Rouge internationale à Genève en qualité de délégué du gouvernement coréen en Europe et demanda de séparer la

Croix-Rouge coréenne de la japonaise. Egalement, il y dénonça les atrocités commises par l'armée japonaise en Mandchourie.

Le 23 avril, la délégation reçut un télégramme de Sibérie, adressé à Yun Hae, dénonçant l'oppression de l'armée japonaise. Le télégramme avait été rédigé au nom de l'Association des Coréens et d'un million de Coréens résidant en Sibérie. La Japon avait demandé, dans un ultimatum adressé à l'URSS, la fermeture des journaux coréens ainsi que la dissolution des associations coréennes. La délégation coréenne à Paris fit savoir la nouvelle au conseil du congrès de la paix qui se tenait à San Remo en Italie, et lui demanda de prendre des mesures nécessaires pour protéger les Coréens en Sibérie contre les exactions de l'armée japonaise, et d'examiner la question de l'indépendance de la Corée [36].

La délégation déclara qu'elle n'enverrait pas de délégué au 1^{er} congrès de la Société des Nations qui allait se tenir en juillet 1920. Elle expliqua qu'elle avait pris cette décision, en attendant la création complète de la Société des Nations et l'entrée en fonction du Tribunal international, mais nous pouvons supposer que cela fût dû essentiellement à l'entrave systématique menée par le Japon, face à laquelle la délégation imagina la stratégie d'aborder les organisations internationales indirectement. Elle envoya Yun Hae et Go Chang-il, au nom de la commission coréenne pour la Société des Nations, au 4^e congrès de la Fédération des associations pour la Société des Nations à Milan en Italie, du 12 au 16 octobre 1920. Les délégués coréens transmirent, le 2 octobre, au sénateur Ruffini, président du congrès, une lettre dans laquelle elle réclama la création d'un tribunal international, la reconnaissance des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes et l'annulation de tous les traités signés de force ou sous la menace. Grâce à l'intervention de Ruffini, les réclamations coréennes furent lues à la 6^e section chargée de traiter les questions diverses. Mais elles furent retirées, au dernier moment, de l'ordre du jour de la discussion, à la demande du Japon. En effet, le délégué japonais, Miura, mit son opposition à la demande des Coréens en invoquant que la Corée n'avait pas le droit d'envoyer une délégation, et que si c'était le cas, elle devait passer par lui car la Corée faisait partie du Japon [37].

Tout de même, la participation des délégués coréens n'était pas tout à fait vaine. La Corée obtint la sympathie des autres pays lors du 5^e congrès l'année suivante à Genève, auquel la question coréenne fut débattue.

Après ces activités destinées à faire connaître la situation en Corée et les revendications du peuple coréen auprès des organisations internationales, les activités des Coréens sur la scène internationale faiblit à partir de 1923, et entra en sommeil pratiquement jusqu'en 1940.

Ce que nous venons de voir, c'était les principales activités de la délégation coréenne à Paris auprès des organisations internationales. Elle ne put obtenir un résultat concret, mais ces actions revêtent une valeur hautement symbolique pour le peuple coréen qui n'aspirait qu'à son indépendance et à sa libération du joug colonial japonais.

Parallèlement à des activités diplomatiques, la délégation mena des actions destinées à créer des groupes de pression associatifs.

5. Création de l'Association des résidents coréens en France et du groupement « Les amis de la Corée »

La délégation coréenne s'occupa de l'installation de 35 ouvriers coréens qui arrivèrent en France en novembre 1919 et d'une vingtaine d'étudiants, en 1920.

Pour le premier groupe, Hwang Gi-hwan négocia avec le ministère français du Travail pour que celui-ci admette 500 travailleurs coréens venant de Mourmansk en Russie *via* Edimbourg en Angleterre. Il alla à Edimbourg pour les accueillir. Ces Coréens étaient des émigrés qui, partis de la Mandchourie, étaient allés travailler dans une usine d'armement sous le commandement de l'armée britannique à Mourmansk pendant la première guerre mondiale. A la fin de la guerre, seuls 200 purent venir à Edimbourg. Finalement le gouvernement français n'accepta que 35 d'entre eux. Les autres furent renvoyés à Qingdao en Chine, de force, à la demande des autorités japonaises. Les 35 ouvriers coréens arrivèrent au Havre en novembre 1919, et commencèrent à travailler dans un établissement de réparations de machines militaires à Suippes. Encouragés par la délégation, ces Coréens se regroupèrent dans l'Association des résidents coréens en France (在法韓人國民會) en novembre 1919, dont le président fut Hong Jae-ha (洪在廈). Ces Coréens, malgré leur salaire modeste, aidèrent financièrement la délégation coréenne en 1919 et en 1920. L'association cessa ses activités en juin 1923 après la dispersion de ses membres sur toute la France. Faisant suite à cette association, Hong Jae-ha en créa une autre, l'Association amicale des résidents coréens à Paris (파리韓人親睦會), mais elle ne dura que quatre ou cinq ans [38].

La délégation était, en quelque sorte, le point de chute des étudiants coréens qui arrivèrent de Chine. En décembre 1920, vinrent en France 21 étudiants coréens, munis d'un passeport et d'un patronyme chinois. Parmi eux, sept ou huit repartirent pour l'Allemagne. Le reste fut dispersé en France. Jeong Seok-hae (鄭錫海) et les autres étudiants qui comptèrent étudier en France, allèrent voir la délégation coréenne. Alors, Hwang Gi-hwan les aida à entrer dans un lycée à Beauvais [39].

Un autre fait marquant des activités de la délégation fut la création des groupements d'amis de la Corée à Paris et à Londres.

Depuis sa nomination en qualité de délégué en Angleterre du gouvernement provisoire de la Corée, le 3 octobre 1920, Hwang Gi-hwan s'employa à créer l'Association britannique des amis de la Corée avec l'aide de MacKensie.

En France, Félicien Challaye, agrégé d'université, et Scie Ton-Fa (謝東發), un activiste chinois, se mirent à former, le 25 avril 1921, un comité d'action qui mettra en place le groupement « Les Amis de la Corée » en juin. D'après une enquête policière du ministère français de l'Intérieur, transmise au ministère des Affaires étrangères, le groupement tint son assemblée générale constitutive le 23 juin au Musée social au 5, rue Las Cases, avec la participation de 23 personnes parmi lesquelles 9 Chinois ou Coréens et 6 femmes. L'assemblée fut présidée par Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, assisté par Justin Godart, député du Rhône, Claude Farrère, homme de lettre, Berthon, député de Paris, et Scie Ton-Fa, et se déroula de la façon suivante [40] :

Louis Marin dit : « Aujourd'hui, un malheureux pays de 20 millions d'habitants, la Corée, souffre et demande justice. Ce pays, dont la civilisation remonte à plus de 40 siècles, a toujours été inoffensif. Annexé par le Japon en 1910, au mépris des lois internationales, il s'est révolté et attend la délivrance. Pour apporter une aide efficace aux Coréens, une active propagande doit être faite dans le public français afin de recueillir de nombreuses adhésions. C'est là le but primordial que s'impose notre groupement. Nous avons jadis agi de la sorte quand nous avons pris la défense des Arméniens et des Polonais, et le résultat obtenu a été magnifique puisque nous avons réuni plus d'un million de signatures. »

Scie Ton-Fa lut deux lettres d'excuses d'Alphonse Aulard et de Jean Longuet, empêchés, puis plusieurs télégrammes de sympathie pour l'indépendance de la Corée, adressés par des correspondants coréens à Londres et à Bruxelles, et des télégrammes d'étudiants coréens à Reims, Flers, et Beauvais.

Louis Marin donna connaissance de quelques articles des statuts du nouveau groupement ainsi que la composition du comité directeur. à un article des statuts stipulant : « Le Groupement Les Amis de la Corée a pour but de venir en aide au peuple coréen », on avait proposé, dit Marin, d'ajouter : « et de le soutenir dans la lutte pour son indépendance », mais il fallait supprimer ces derniers mots « qui pourraient nous attirer des ennuis. »

Le siège fut fixé au 93, Bd. Haussmann, appartement de Scie Ton-Fa.

D'après les deux rapports d'enquête de la police, le bureau du groupement 'Les Amis de la Corée' fut composé de la façon suivante [41] :

Président : Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle,

Vice-présidents : Alphonse Aulard, professeur à la Faculté des Lettres ; Fernand Buisson, député de la Seine ; Justin Godart, ancien sous-secrétaire d'Etat au service de Santé et député du Rhône ; Lucien Lévy-Bruhl, professeur à la Sorbonne ; et André Berthon, avocat à la Cour et député de Paris,

Secrétaires généraux : Félicien Challaye, agrégé d'Université, membre de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen, et secrétaire du banquier Albert Khan, Claude Farrère et Scie Ton-Fa, 'sujet chinois' (un long passage pour les éléments de son CV dans le rapport policier),

Secrétaire trésorier : Emile Blavet, homme de lettres et auteur dramaturge,

Secrétaire adjoint : Mme Mathian (domicilié au 79, rue de Caulaincourt), secrétaire de rédaction de *La Corée libre*.

Au sein du groupement fonctionnera un comité d'action plus spécialement chargé de la propagande. Les membres de ce comité étaient Sembat, Mario Sermet, homme de lettres ; Pierre Mille, homme de lettres et député du Nord ; André Roberty, artiste peintre ; Charles Gide, professeur à la Faculté de Droit ; Edmond Besnard, homme de lettres ; Léon Antériou, député et collaborateur du journal *L'Eclair*, et Mme Ménard d'Orian.

A cette occasion, différents orateurs critiquèrent la domination japonaise en Corée. A la fin de la séance, un Coréen, s'exprimant très difficilement en français, prononça une brève allocution au cours de laquelle on releva cette phrase : « Ou la mort, ou l'indépendance ! ».

Le groupement fut enregistré officiellement au ministère de l'Intérieur comme une association de la loi 1901.

6. Publication des documents de propagande

En dehors des activités diplomatiques, la délégation coréenne à Paris publia des documents de propagande destinés à plaider pour la cause de l'indépendance de la Corée et pour la reconnaissance du gouvernement provisoire de la République de Corée par les puissances étrangères. Il s'agissait de la publication d'une *Circulaire* sous forme de lettre et d'un périodique, *La Corée libre*, en français. Quelquefois elle édita des documents en anglais. Ces documents furent envoyés au secrétariat de la conférence de la paix, aux délégués des pays qui y participaient, au gouvernement de différents pays, aux hommes politiques français, anglais et américains, et à la presse occidentale.

Le numéro 1 de la *Circulaire* fut publié le 26 avril 1919. Il comporta 4 ou 5 pages de texte selon les numéros, et son rédacteur était Kim Tang. Sa parution s'arrêta avec le numéro 22, daté du 29 novembre 1919.

En plus de cette publication, la délégation fabriqua aussi des brochures intitulées « La déclaration d'indépendance de la Corée » (1919), « Comment le Japon méprise-t-il la valeur des traités ? » (1920), etc.

La publication la plus importante de la délégation fut la revue mensuelle *La Corée libre*. Depuis son premier numéro publié en mai 1920, elle compta au total 13 numéros en 10 petits volumes jusqu'en mai 1921, avec les numéros 4-5 et 11-12-13 reliés ensemble. Le sous-titre de cette revue était 'Revue mensuelle, politique, économique et littéraire'. La couverture de la revue porta la mention en coréen, écrite verticalement sur deux lignes, 'La Corée pour les Coréens (대한 사람 대한으로)' avec le drapeau coréen au milieu. Dans la préface du numéro 1, la délégation afficha le but de ses activités : « la lutte pour le recouvrement de l'indépendance de notre patrie ».

La Corée libre est une sorte de recueil de documents de 350 pages. Nous pouvons y trouver des textes sur la situation en Corée, l'histoire diplomatique de la Corée, les événements autour de la péninsule coréenne depuis l'annexion de la Corée par le Japon en 1910 jusqu'en 1921, ainsi que la bibliographie des ouvrages en français sur la Corée et des articles sur la culture et la langue coréennes. Elle donne des informations succinctes sur les activités de la délégation qui étaient considérablement réduites après la fin de la conférence de Versailles et le départ aux Etats-Unis des principaux responsables.

Le résultat de cette campagne de propagande était tangible car elle servit à la publication de 517 articles sur la Corée dans les journaux européens de mars 1919 à octobre 1920. Nous pouvons observer des résultats similaires dans les milieux politiques en France. Les événements en Corée firent, à plusieurs reprises, l'objet de question au gouvernement lors des débats à la commission des affaires étrangères du Sénat français. Au Sénat britannique également, la question coréenne fut abordée à trois reprises, en juillet 1919, en avril et en août 1920.

Le pape envoya à la délégation coréenne un message souhaitant le bonheur continu des Coréens, et le député italien Scano adressa à la délégation un mot d'encouragement après avoir lu la brochure intitulée 'La paix et l'indépendance de la Corée'.

Mais les activités diplomatiques et de propagande de la délégation cessèrent pratiquement après le départ de Hwang Gi-hwan pour les Etats-Unis en juillet 1921. Celles du groupement 'Les Amis de la Corée' connurent le même sort.

Elles furent reprises, en apparence seulement, en avril 1934. En effet, le 2 avril 1934, le conseil des ministres du gouvernement provisoire de Corée adopta le règlement du ministère des Affaires étrangères, nomma Syngman Rhee délégué aux Etats-Unis et Seo Yeong-hae (Seu Ring-Hai, 徐嶺海) délégué en Europe. En fait, Seo Yeong-hae, un étudiant à Paris, n'a pas joué un rôle diplomatique significatif. Il se contenta d'être le correspondant à Paris de Kim Gu, président du gouvernement provisoire de Corée. Seo écrivit un roman historique assez médiocre et un recueil de contes coréens en français qui est assez remarquable. Gauchiste convaincu, il rentra en Corée du Sud après la libération du pays en 1945, mais il passa en Corée du Nord pendant la guerre de Corée.

Le mouvement destiné à obtenir la reconnaissance du gouvernement provisoire de la république de Corée obtint son premier résultat important vers la fin de la seconde guerre mondiale. Ce fut sa reconnaissance par le gouvernement provisoire de France libre du général De Gaulle. D'après un document du gouvernement provisoire de Corée, la France libre aurait notifié officiellement sa reconnaissance du gouvernement coréen par son ambassadeur à Pékin en février 1945, mais on n'a pas encore trouvé de trace de cette reconnaissance en France. Suite à cette reconnaissance, le gouvernement coréen convoqua un conseil des ministres le 3 mars 1945, décida d'échanger les délégués diplomatiques, et nomma Seo Yeong-hae, son délégué en France.

II. Le Gouvernement provisoire de Corée et la communauté coréenne sur la concession française de Shanghai

1. La pérégrination du Gouvernement provisoire de Corée en Chine (1919-1945)

La concession française à Shanghai était le lieu de prédilection des Coréens qui avaient fui l'oppression japonaise en Corée. Malgré l'intervention et la surveillance de la police japonaise dans cette ville chinoise, ils s'y sentaient mieux protégés sous la juridiction consulaire française. Ils étaient révolutionnaires, employés, commerçants, étudiants. La plupart d'entre eux se firent naturalisés Chinois avec un nom chinois.

C'est la raison pour laquelle s'y établit le gouvernement provisoire de la république de Corée dont la constitution fut promulguée le 13 avril 1919. Il y avait également des écoles et des associations des Coréens dont quelques-unes étaient secrètes.

Le gouvernement provisoire de Corée demeura à Shanghai de 1919 à 1932. Après l'acte patriotique, c'est-à-dire l'assassinat du général Shirakawa Yoshinori (白川義則), général d'armée et commandant suprême de l'armée japonaise en Chine, par Yun Bong-Gil (尹奉吉, 1908-1932) le 29 avril 1932 [42], le gouvernement provisoire fit l'objet d'une répression extrêmement virulente de la police japonaise de Shanghai, fut obligé de quitter Shanghai pour Hangzhou (杭州) dans les jours qui suivirent l'attentat, puis se déplaça successivement à Jinjiang (鎮江) en 1935, à Changsha (長沙) en 1937, à Guangdong (廣東) en 1938, à Liuzhou (柳州) en 1938, à Qijiang (碁江) en 1939, et à Chongqing (重慶) en 1940, sa destination finale où il restera jusqu'en décembre 1945, date à laquelle les responsables du gouvernement regagnèrent la Corée libérée [43].

D'après l'article intitulé 'Le Gouvernement provisoire de Corée' de Jo Dong-geol dans la *Grande encyclopédie de la culture coréenne* (韓國民族文化大百科辭典), il n'existe pas beaucoup de documents concernant le gouvernement provisoire de Corée pour différentes raisons. D'abord, ses fréquents déplacements dans les précipitations sous la répression acharnée des autorités japonaises en Chine, n'avaient pas permis aux Coréens de s'occuper des archives. Notamment juste après l'acte héroïque de Yun Bong-Gil du 29 avril 1932, les Japonais attaquèrent, par surprise, le siège du gouvernement, et saisirent les documents qui s'y trouvaient. Ces documents furent publiés par les Japonais sous le titre de « Annuaire des mouvements nationalistes de Corée 朝鮮民族運動年鑑). Après cela, le gouvernement provisoire collecta et reconstitua les documents perdus, y versa de nouveaux documents de la période de Chongqing. Au moment du retour en Corée de ce gouvernement en décembre 1945, on amena 13 cartons d'archives, mais ils furent perdus pendant la guerre de Corée (1950-1953) [44].

Au début des années 1970, la bibliothèque du Parlement coréen (國會圖書館) entreprit la collecte des documents concernant le gouvernement provisoire de Corée et publia en 1974 *Documents du Parlement du Gouvernement provisoire de Corée* (大韓民國臨時政府議政院文書) qui regroupent archives personnelles de Jo So-ang et Hong Jin, tous les deux anciens membres du gouvernement provisoire, ainsi que des pièces éparses, quelques procès-verbaux et des articles du *Journal de l'Indépendance* (獨立新聞).

2. Le gouvernement provisoire de Corée et la communauté coréenne sur la concession française de Shanghai (1919-1932)

Ces documents portent essentiellement sur l'organisation institutionnelle du gouvernement, pas sur la vie des Coréens en Chine. Dans ce sens là, nous pensons qu'un document, établi par la 1^e division du Service de la sûreté de la Garde municipale de la concession française de Shanghai (上海 佛租界) en date du 21 juillet 1925, revêt une importance toute particulière car il donne des renseignements détaillés sur l'ensemble de la colonie coréenne à Shanghai, de 1919 à 1925. Ce document comporte 7 pages dactylographiées qui sont barrées avec trois lignes diagonales, du début à la fin, mais conservé parmi les archives diplomatiques du Quai d'Orsay. Il fournit des renseignements qui nous semblent fiables et précis sur la communauté coréenne à Shanghai entre 1919 à 1925. Nous adoptons ici le système de transcription en vigueur en Corée du Sud depuis juillet 2000 pour les noms de personnes, au lieu de la transcription qui figure dans le document bien que celle-ci soit assez fidèle à la prononciation à la coréenne de ces noms.

Les éléments suivants proviennent du rapport rédigé par le Service de la sûreté de la Garde municipale française de Shanghai, que nous venons de mentionner [45].

D'après ce document, le nombre de résidents coréens à Shanghai évolua de la façon suivante. Ils étaient au nombre de 600 en 1925, dont 400 sur la concession française et 200 sur la concession internationale. Avant 1919, ce nombre était de 50 environ. Il comprenait plusieurs inspecteurs (contrôleurs) de la Compagnie des Trams de la concession internationale, quelques commerçants et des voyageurs, mais très peu de 'révolutionnaires'.

Depuis 1919, le nombre des Coréens s'accroissait de jour en jour. La plupart des nouveaux arrivants étaient des révolutionnaires fuyant 'l'épée des Japonais' (barré exprès), qui, ayant pris part au mouvement du 1^{er} mars 1919 (Mouvement d'indépendance), 'fuyaient la vengeance des Japonais'. Shanghai devint dès lors, la place forte des révolutionnaires coréens. Ils pensèrent, avec raison, que c'était la ville la mieux choisie pour donner suite à leur mouvement.

Durant l'hiver 1919, leur nombre s'éleva à plus de 1000, et il se maintint à ce chiffre jusqu'en 1921. Depuis lors, il redescendit à 600. Que sont devenus les 400 autres ? La seule

réponse qu'on pût donner à cette question, c'est que, de nombreux étudiants se rendirent dans différentes provinces de la Chine et à l'étranger, où ils furent admis dans les écoles et universités. Beaucoup de révolutionnaires actifs partirent en Mandchourie pour se joindre aux corps révolutionnaires coréens.

Occupations : environ 200 étaient des révolutionnaires dont la plupart sans métier, 150 étudiants, 30 inspecteurs de tramways, 10 commerçants, 20 professeurs et docteurs, employés chez les étrangers, etc.

Gouvernement provisoire de Corée : le siège du gouvernement provisoire se trouvait au n° 14 rue Bourgeat. Tout ce qui pouvait lui donner l'apparence d'un bureau officiel fut supprimé. Ledit gouvernement avait pour président le Dr Syngman Rhee (李承晩) (le document donne les caractères chinois entre parenthèses), pour vice-président le nommé Yi Sang-yong (李相龍). Le gouvernement provisoire coréen fut organisé en avril 1919 sous la présidence du Dr Rhee. Ce dernier fut remplacé le 7 juillet 1925 par M. S.K. Lee. Le docteur Rhee se trouvant en Amérique, son remplaçant arriverait sous peu de Mandchourie. Dès l'arrivée du nouveau président, on organiserait le nouveau ministère.

Colonie coréenne : le président de la Colonie coréenne (韓人 居留民團) fut Yeo Un-hyeong (呂運亨) (le document donne l'adresse personnelle de toutes les personnalités mentionnées que nous ne citons pas ici). La colonie fut organisée par les résidents coréens sous le contrôle du ministère de l'Intérieur du gouvernement provisoire. Elle avait ses bureaux au n° 2 cité You-ji-li (友記里) rue Lafayette.

Journaux coréens : *Doknip Sinmun* (Les Nouvelles de l'indépendance). Ce journal publié autrefois en caractères chinois et en coréen fut publié en coréen seulement. Son rédacteur est Choe Gwang-uk (崔光郁). Ce fut au domicile (n° 482 rue de l'Observatoire) du rédacteur que se fit clandestinement l'impression de ce journal. Afin de détourner les soupçons, il porta en 1^{ère} page l'inscription « édité à Nankin ».

Education : il exista, sur la concession, deux écoles, l'école Inseong et l'école Godeung Bosu Hakwon (高等補修學院, Ecole secondaire de formation complémentaire).

La première était une école primaire instituée en 1916 par la Colonie coréenne. Elle fut installée au n° 1, cité Yu-ji-li (友記里) rue Lafayette, et était fréquentée par 50 élèves environ. Le président de la colonie (Yeo Un-hyeong) en était le directeur.

La deuxième était une école secondaire établie par les étudiants coréens au printemps de l'année 1924. Elle préparait aux écoles supérieures et aux universités. Elle fut installée au n° 21 cité Ji-ping-li (吉平里) rue amiral Bayle, et fut fréquentée par 30 élèves environ. Son directeur était le Dr Kim Gyu-sik (金奎植).

Il exista une association d'étudiants dont les secrétaires étaient les nommés Yi Hwa-cheon (李花天) et Choe Wha-hon (崔火魂).

Cette association était une branche de l'association Générale des étudiants de l'Est de la Chine dont le siège était à Nankin. Elle n'avait aucun siège ni bureau. Pour tous renseignements, on s'adressait aux secrétaires.

Il existait également une société de la Croix-Rouge coréenne dont les bureaux se trouvaient au n° 23 cité Bao-kang-li (寶康里) avenue Joffre. Cette société fut organisée en 1919 pour venir en aide aux réfugiés coréens. Son président, le révérend Son Jeong-do (孫貞道) partit en Mandchourie vers 1923. Son remplaçant était O Yeong-seon (吳永善).

Notaires coréens : les principaux notaires coréens de la place étaient (avec leur adresse que nous ne citons pas ici) : M. et Mme Kim Gu (金九), Yi Si-yeong (李始榮), No Baek-lin (盧伯麟), Kim Gyu-sik (金奎植), Kim Yak-san (金若山), An Gong-geun (安恭根), Yeo Un-hyeong (呂運亨), Yi Yu-pil (李裕弼).

Organisations secrètes : il exista deux organisations secrètes, très détestées des Japonais, dites 'Uiyeoldan (義烈團)' et 'Damuldan' (cette ligne est barrée exprès sans doute en craignant la réaction des Japonais). La première avait pour chef Kim Yak-san. Son but était de 'tuer les ennemis des révolutionnaires coréens et de détruire toute institution politique ennemie, par l'assassinat et les explosions. Le chef de la deuxième organisation était inconnu (barré). Quoique organisée au nord de la Chine, quelques-uns de ses membres étaient arrivés à Shanghai récemment. Son but était identique à celui de l'Uiyeoldan.

Organisations publiques : les organisations publiques étaient les suivantes :

1. La Ligue des jeunes coréens (青年同盟會) dont le comité était ainsi constitué : M. et Mme Jo Deok-jin (趙德津), Yun Ja-yeong (尹滋瑛) et Kim Sang-deok (金常德). A l'adresse de Kim, c'est-à-dire au n° 31 Cité Nan-yong-chi-li, se trouvait le siège de cette société. Cette association fut organisée au mois d'avril 1924 en vue de l'entraînement révolutionnaire des jeunes coréens.

2. L'Association des soldats ouvriers (勞兵會) dont le secrétaire général était Kim Gu. Le siège de cette association se trouvait au n° 65 Cité Pao-kang-li avenue Joffre. Les membres étaient au nombre de 40 environ. Elle fut fondée vers 1921, et avait pour but de donner un entraînement militaire à ses membres. Ceux-ci étaient en même temps obligés de travailler, et l'argent provenant de leur travail pouvait être versé à l'Association.

3. Le Parti de la jeunesse de la nouvelle Corée (新韓青年黨) dont le secrétaire général était Kim Gyu-sik. Ses membres étaient au nombre de 50 environ. Ce parti fut organisé au printemps de l'année 1919. Il s'occupait de la politique et n'avait pas de siège fixe.

4. Les partis communistes : ce fut en 1920 que quelques Coréens embrassèrent la doctrine communiste. Aussitôt, ils voulurent organiser une association, mais ils étaient divisés en deux camps. Le Parti d'Irkust, qui était en relation directe avec l'organisation soviète de cette ville, et le Parti de Shanghai, ayant à sa tête Yi Dong-hwi (李東輝) et Kim Lip (金立). Etant donné les divergences de vue entre ces deux partis les Coréens se désintéressèrent d'eux.

Kim Lip envoya son ami Han Hyeong-gwang à Moscou où il se fit passer pour un envoyé spécial du gouvernement provisoire afin d'obtenir de l'argent. Il put en effet obtenir 400 000 dollars qui furent dilapidés. C'est pour cette raison que Kim Lip fut assassiné, dans North Szechuen Road, en 1921. Après la mort de Kim, son ami Han disposant de beaucoup d'argent s'occupa de la politique, mais dut bientôt prendre la fuite dans le nord de la Chine pour échapper lui-même à un assassinat certain.

Depuis, les Soviétiques ne fournissaient plus de fonds aux Coréens. De ce fait, le nombre des Coréens communistes alla en décroissant de jour en jour. Ils étaient très rares en 1925.

5. Le Parti de coopération sino-coréenne ou Junghan Hyeopjosa (中韓 協助社) : ce parti avait pour secrétaire coréen Kim Gyu-sik et pour secrétaire chinois Wu San (吳山), membre de la Good Road Association. Il fut organisé en 1921 dans le but d'améliorer les relations entre Coréens et Chinois et s'entraider les uns les autres.

6. La Mission chrétienne : elle fut dirigée par le pasteur Song Byeong-jo (宋秉祚) à son siège au n° 6, cité Zi-le-li (咨樂里) rue Ratard. Elle comptait 50 disciples. Cette mission fut instituée en 1915 par les chrétiens de Shanghai. 70 % des résidents coréens à Shanghai étaient chrétiens. 40 à 50 assistaient chaque dimanche aux offices qui avaient lieu à l'église San-yih-ta NG de la rue Weikwei.

Réunions : c'était dans cette église et à la First Baptist Church du boulevard des Deux Républiques, une église américaine, que les Coréens tinrent de préférence leurs réunions.

La réunion la plus importante de l'année 1925 fut la célébration de l'anniversaire de la déclaration d'indépendance. Elle eut lieu le 1^{er} mars 1925 à la Baptist Church à 3 h 15 de l'après-midi. Les membres et les partisans du gouvernement provisoire coréen y assistaient. 600 personnes étaient présentes dont plus de 500 étaient Coréens, 50 Chinois et 2 Persans. Yeo Un-hyeong, président de la Colonie coréenne de Shanghai présida la cérémonie. Ouvrant la séance, il déclara que le mouvement pour l'indépendance gagnait du terrain malgré une sinistre opposition.

Li Li-Peo, ministre de l'Intérieur dudit gouvernement, fit ensuite la lecture de la déclaration d'indépendance. Le ministre des Affaires étrangères fit un résumé sur les activités menées pour libérer la Corée de la domination japonaise et pour établir un gouvernement démocratique en son lieu et place.

Parmi les Chinois figuraient plusieurs éminents dirigeants du Kouomintang, dont Sung Kouo-Ling et Wong Kia-Ming qui parlèrent de la sympathie de leur parti à l'égard des Coréens et lurent des lettres de leurs chefs qui assuraient aux Coréens l'appui du Parti Kuomintang.

La plupart des Coréens émigrés en Chine, plus particulièrement à Shanghai, se firent naturalisés Chinois pour se protéger contre la surveillance de la police japonaise. Mais, sauf quelques dizaines de personnes qui travaillaient comme contrôleurs de tramway, commerçants

ou voyageurs, la population coréenne était très mobile. Certain nombre d'entre eux entrèrent à l'école militaire chinoise. Une vingtaine de jeunes Coréens, munis d'un passeport chinois, purent se rendre en Europe pour étudier.

Un grand nombre de Coréens vivant sur la concession française étaient considérés comme révolutionnaires ou bolchévistes.

La communauté coréenne était en agitations. Les documents échangés entre les consuls français et japonais concernent, dans la plupart des cas, l'arrestation des Coréens qui se trouvaient sur la concession française. Les autorités consulaires françaises essayaient de protéger les Coréens contre les exigences excessives de la police japonaise. Il y avait des Coréens patriotes qui préparaient des attentats contre les autorités japonaises ou contre le consulat du Japon en Chine, mais il y avait aussi des délinquants de droit commun.

Conclusion

Les Coréens, animés d'un espoir de recouvrer l'indépendance de leur pays, devenu colonie japonaise depuis 1910, furent encouragés par la déclaration des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes du président Wilson de 1918. Ils envoyèrent, à Paris, en mars 1919, une délégation composée de Kim Gyu-sik comme chef et de trois autres personnes (Kim Tang, Yeo Un-hong, Jo So-ang), laquelle sera renforcée avec l'arrivée de Yi Gwan-yong venant de Suisse et de Hwang Gi-hwan, d'Allemagne, Yun Hae et Go Chang-il, de Sibérie. La délégation fonctionna à Paris pendant deux ans et quatre mois, de mars 1919 à juillet 1921. Le chef Kim Gyu-sik ne séjourna à Paris qu'entre mars et juillet 1919. Pour le reste de la période, c'était Hwang Gi-hwan qui s'occupa des affaires de la délégation.

L'envoi de cette délégation servit à accélérer la création d'un gouvernement provisoire de Corée sur la concession française de Shanghai en avril 1919 pour que celui-ci puisse délivrer les lettres de créance à la délégation à Paris afin de lui donner une légitimité. La délégation avait pour but de participer à la conférence de la paix de Versailles, mais cet objectif ultime ne put être réalisé pour plusieurs raisons : 1) la Corée était une colonie japonaise depuis 1910 et à ce titre un gouvernement provisoire de la Corée n'avait pas d'existence légale aux yeux des autres pays, 2) l'entrave systématique et acharnée des autorités du Japon, pays vainqueur de la première guerre mondiale (1914-1918), 3) l'indifférence des grandes puissances à l'égard des peuples opprimés, seulement préoccupées de leurs propres intérêts matériels et territoriaux.

Ne pouvant être admise à la conférence, la délégation coréenne mena des activités de propagande pour défendre la cause de l'indépendance de la Corée et pour obtenir la reconnaissance de son gouvernement, tout en dénonçant les répressions et les exactions commises par le Japon en Corée. Toutefois, les délégués coréens purent bénéficier de la sympathie des organisations et des personnalités de gauche françaises et chinoises, participer à quelques réunions internationales de tendance plutôt socialiste, contribuer à former une

association des Coréens et une autre des amis français, le groupement « Les Amis de la Corée ».

Leurs activités principales étaient la publication des documents, *Circulaire*, et la revue mensuelle *La Corée libre*, à travers lesquels ils plaidèrent la cause de l'indépendance de la Corée, firent savoir, auprès des dirigeants et de l'opinion européens, la souffrance des Coréens sous le joug colonial du Japon. Cela contribua à attirer l'attention de l'opinion européenne sur la question coréenne.

Les activités de la délégation coréenne à Paris sont considérées comme une œuvre majeure du gouvernement provisoire de la république de Corée dans les débuts de son existence.

A Shanghai, le gouvernement provisoire de Corée, établi le 13 avril 1919, sur la concession française, pouvait bénéficier d'une certaine protection des autorités françaises contre la surveillance des Japonais en Chine. S'y trouvaient également les associations des Coréens, les écoles coréennes, les sociétés secrètes dont le but était de lutter contre les Japonais.

Toutefois, les activités du gouvernement provisoire sombrèrent en stagnation vers le milieu des années 1920 faute de soutien populaire large, de moyens financiers et d'aide des pays étrangers. Il retrouva un souffle nouveau après l'acte héroïque de Yun Bong-Gil en 1932, mais la répression vigoureuse de la police japonaise le poussa à l'errance dans différentes villes de Chine, pour s'installer finalement à Chongqing en 1940. De là, il s'octroya d'une formation militaire lors de la guerre du Pacifique, provoquée par le Japon contre les Etats-Unis en décembre 1941. Il connut des activités bien animées comme à l'époque de Shanghai jusqu'à son retour en Corée en décembre 1945.

Les documents diplomatiques français nous éclairent sur deux aspects fondamentaux du gouvernement provisoire de Corée : premièrement les activités diplomatiques bien qu'elles fussent symboliques et celles de propagande menées à Paris entre 1919 et 1922, et deuxièmement la description de la vie des Coréens et de leur gouvernement provisoire à Shanghai entre 1919 et 1932 comme nous venons de le voir, d'où leur importance.

Notes

Abréviations :

-AMAE : Archives du ministère français des Affaires étrangères (Quai d'Orsay).

-NIKH : National Institute of Korean History (NIKH, Institut National d'Histoire de la Corée, Guksa Pyeonchan Wiwonhoe).

-DCP : Délégation coréenne à Paris.

[1]-[2] LI Ogg (李玉, YI Ok) et LI Jin-Mieung (李鎭明, YI Jin-myeong), "*Peurangseu-wa Hanguk doknip undong*" (La France et les mouvements d'indépendance de la Corée), in *Hanminjok doknip undong-sa* (Histoire des mouvements d'indépendance du peuple coréen), vol. VI, *Yeolgang-gwa Hanguk doknip undong* (Les Grandes puissances et les mouvements d'indépendance de la Corée), Séoul, NIKH, 1989, p. 393-414.

-SIN Jae-hong, « Les relations entre le Gouvernement provisoire de la république de Corée et les pays occidentaux », in *Hanguk saron* (Histoire de la Corée), vol 10, NIKH, 1981, p. 304. L'article de Sin est basé sur le document publié par le gouvernement provisoire de Corée, intitulé *Guju-ui uri sa-eop* (Nos travaux en Europe).

[3] YI Ogg (YI Ok), « *Sam-il undong-e daehan bul-yeong-ui banhyang* » (Les réactions de la France et de la Grande-Bretagne sur le mouvement du 1^{er} mars 1919), in *Sam-il undong osip junyeon ginyeom nonmun-jip* (Actes du colloque sur le 50^e anniversaire du mouvement du 1^{er} mars 1919).

[4] DCP, *Circulaire*, n° 8, 28 mai 1919, et *La Corée libre*, n° 1, mai 1920. Dans *Hanguk doknip undong-sa* (Histoire des mouvements d'indépendance de la Corée) par Yi Seon-geun (Séoul, 1956, p. 306), le nom de Yun Deok-nak est cité à la place de celui de Son Byeong-jun pour la personne qui aurait empoisonné l'empereur Gojong. Le volume 2 de *Hanguk doknip undong-sa* (Histoire des mouvements d'indépendance de la Corée) (Séoul, 1966, p. 144), publié par le NIKH, mentionne le nom de Han Sang-hak comme assassin, citant l'ouvrage de Pak Eun-sik, *Hanguk doknip undong hyeolsa* (Histoire des mouvements d'indépendance de la Corée).

[5] AMAE, Série E, Asie-Océanie, Corée, vol. 1, 22 janvier 1919, télégramme de Gallois, consul à Séoul.

[6] AMAE, Série E, Asie-Océanie, Corée, vol. 1, p. 11, note.

[7] SIN Jae-hong, *op. cit.*, p. 307 ; *Doknip Sinmun* (Journal de l'Indépendance), 26 mars 1921.

[8] AMAE, Série E, Asie-Océanie, Corée, vol. 1, p. 19-22, texte de la résolution rédigée le 8 février 1919.

[9] AMAE, Série E, Asie-Océanie, Corée, vol. 1, télégramme de l'ambassadeur à Tokyo, 11 mars 1919.

[10] KIM Seung-hak, *Hanguk doknip undong-sa* (Histoire des mouvements d'indépendance de la Corée), vol. 1, Ed. Doknip Munhwa-sa, 1970, p. 264.

[11] AMAE, Série E, Asie-Océanie, Corée, 1918-1919, vol. 1, télégramme de l'ambassadeur à Tokyo, 3 janvier 1919.

[12] AMAE, Série E, Asie-Océanie, Corée, 1918-1919, vol. 1, p. 104-105, 'Au sujet du nommé Chin Ching Wen (Kim Gyu-sik)', rapport d'enquête de la police.

[13] SIN, *op. cit.*, p. 308 . YI Seon-geun, *op. cit.*, p. 231.

[14]-[15] AMAE, Série E, Asie-Océanie, Corée, 1918-1919, vol. 1, p. 104-105.

[15] AMAE, Série E, Asie-Océanie, Corée, 1918-1919, vol. 1, 24 mars 1919, télégramme en provenance d'Omsk, adressé à l'ambassadeur à Tokyo.

[16] SIN, *op. cit.*, p. 308 . YI Seon-geun, *op. cit.*, p. 231.

[17] AMAE, Série E, Asie-Océanie, Corée, 1918-1919, vol. 1, *Circulaire*, n° 8, du 28 mai 1919, à la fin de laquelle figure la signature de Kim Tang.

[18]] AMAE, Série E, Asie-Océanie, Corée, 1918-1919, vol. 1, p. 60-76, trois documents imprimés en avril 1919, adressés à la conférence de la paix : « Pétition présentée par la Délégation coréenne » (6 p.), « Conférence de la paix » (14 p.), et « appendices » (4 p.) ; *Circulaire*, n° 10 du 12 juin 1919.

[19] *Circulaire*, n° 10, du 12 juin 1919.

[20] LI Ogg (YI Ok), *op. cit.* p. 553 ; le quotidien *L'Entente* du 7 juillet 1919 ; *Le Petit Marseillais* du 22 juillet 1919.

[21]-[23] SIN Jae-Hong, *op. cit.*, p. 309-310 ; YI Seon-geun, *op. cit.*, p. 234-235.

[24] Bureau d'information du DCP, *La Corée libre*, n° 1, mai 1920.

[25] AMAE, Série E, Asie-Océanie, Corée, vol. 1, 7 juillet 1919, lettre de Kim Gyu-sik au ministre français des Affaires étrangères.

[26] AMAE, Série E, Asie-Océanie, Corée, vol. 1, 16 juillet 1919, lettre de Kim Gyu-sik au ministre des Affaires étrangères.

[27] SIN Jae-Hong, *op. cit.*, p. 309.

[28] AMAE, Série E, Asie-Océanie, Corée, vol. 2, 12 février 1920, télégramme de Jo So-ang envoyé au président de la Conférence internationale socialiste.

[29] *La Corée libre*, *op. cit.*, vol. 1, mai 1920 ; Sin Jae-hong, *op. cit.*, p. 309 ; *Doknip Sinmun* (Le journal de l'indépendance) des 6 et 8 avril 1920.

[30] AMAE, Série E, Asie-Océanie, Corée, vol. 1, 4 septembre 1919, document envoyé par l'ambassadeur de France à Washington.

[31] AMAE, Série E, Asie-Océanie, Corée, vol. 1, 26 septembre, procès-verbal du Sénat américain, envoyé par l'ambassadeur de France à Washington.

[32] AMAE, Série E, Asie-Océanie, Corée, vol. 2, 3 octobre 1919, (cachet de réception du Bureau du Congrès), lettre envoyée par Jo So-ang à Clémenceau.

[33] AMAE, Série E, Asie-Océanie, Corée, vol. 2, p. 31-32 ; *Circulaire*, n° 21, 20 octobre 1919.

[34]-[36] LI Ogg (YI Ok), *op. cit.*, p. 554 ; Sin Jae-Hong, *op. cit.*, p. 311.

[37] LI Ogg, *op. cit.*, p. 554 ; *La Corée libre*, n° 1, mai 1920, n° 6, octobre 1920, n° 7, novembre 1920.

[38] LI Jin-Mieung (YI Jin-myeong), *Euro-Corée* (www.euro-coree.net), journal hebdomadaire des Coréens en France, n° 72-73, janvier et février 2006 ; articles de Kim Jun-hui (金俊熙) sur la vie de Hong Jae-ha, dans le quotidien national coréen, *Hanguk Ilbo* des 16, 20, 23 février 1971.

[39] *Euro-Corée*, *op. cit.*, n° 73-74, février 2006 ; JEONG Seok-hae, « 西山 鄭錫海, 二 人生斗 思想 Seosan Jeong Seok-hae, sa vie et ses pensées », Presses Universitaires de Yeonse, 1989.

[40]-[41] AMAE, Série E, Asie-Océanie, Corée, vol. 2, p. 188-192, ministre de l'Intérieur (directeur de la Sûreté générale) au président du Conseil (ministre des Affaires étrangères), 7 juillet 1921, 'Réunion constitutive du groupement « Les Amis de la Corée », salle du Musée Social, 5, rue Las Cases, le 23 juin. Un autre rapport de même nature est daté du 20 décembre 1921, p. 200-203, sur Challaye, Félicien Robert, secrétaire général du groupement « Les Amis de la Corée ».

[42] L'attentat à la bombe eut lieu dans le parc Honggu à Shanghai le 29 avril (fête nationale au Japon, commémorant l'anniversaire de l'empereur Showa) 1932. Il fut commis par Yun Bong-gil (尹奉吉). Dans cet attentat, le général Shirakawa Yoshinori (白川義則), général d'armée et commandant suprême de l'armée japonaise en Chine, commandant suprême de l'armée japonaise en Chine, et Gawabata (河端貞次), président de l'Association des résidents japonais à Shanghai, ont trouvé la mort sur le coup, et l'amiral Nomura Kichisaburo (野村吉三郎), vice-amiral et commandant de la 3^e flotte, le général Ueda Kaneyoshi (植田謙吉), commandant de la 9^e division, le ministre plénipotentiaire du Japon en Chine Shigemitsu Aoi (重光葵), et quelques autres furent grièvement blessés. Yun, arrêté sur place, fut transféré à la prison d'Osaka au Japon. Condamné à mort, il fut fusillé le 19 décembre 1932. Patriote, il est un des plus grands héros nationaux en Corée.

[43]-[44] JO Dong-geol (趙東杰), 'Daehanminguk imsi jeongbu (Gouvernement provisoire de la République de Corée)', 'Daehanminguk imsi jeongbu uijeongwon munseo (Documents du Parlement du Gouvernement provisoire de la république de Corée)', dans *Hanguk minjok munhwa dae-baekkwa sajeon* (Grande encyclopédie de la culture coréenne), Académie des études coréennes (Hangukhak Jungang Yeonguwon), 1991.

[45] AMAE, Série E-Asie, Chine, 1918-1940, Correspondance consulaire, Shanghai, série 12, carton 3, Renseignements sur la colonie coréenne à Shanghai, 21 juillet 1925.

Les archives diplomatiques françaises, Série E-Asie Chine, 1918-1940, provenant du consulat de la concession française de Shanghai, de 130 pages, sont publiés, avec la traduction en coréen, par l'Institut National d'Histoire de la Corée (National Institute of Korean History), « *Hanguk doknip undong-sa, Jaryo 20, Imjeongpyeon V* (Histoire des mouvements d'indépendance de la Corée, Documents 20, Gouvernement provisoire de Corée, vol. V », Séoul, 1991, 520 p. Sauf le document sur les renseignements de la colonie coréenne, la plupart des correspondances concernent les enquêtes policières sur les agissements et les délits commis par les Coréens, échangées entre les consuls de France et du Japon à Shanghai.

Abstract

LI Jin-Mieung

Koreans, under the Japanese colonial rule since 1910, were encouraged by the declaration of the president Wilson on the self-determination of the races. In the occasion of the Peace Conference of Versailles after the First World War, they sent a delegation at Paris in march 1919, composed by Kim Gyu-sik the chief and three other persons, Kim Tang, Yeo Un-hong, Jo So-ang. The delegation was reinforced by the arrival of Yi Gwan-yong from Swiss, Hwang Gi-hwan from Germany, Yun Hae and Go Chang-il from Siberia. The Korean delegation at Paris functioned during two years and four months, since March 1919 to July 1921. The chief Kim Gyu-sik stayed in Paris only from March to July 1919. For the rest time, it was Hwang Gi-hwan who took charge of delegation's affaires.

Sending of the delegation contributed to accelerate the foundation of the provisory Government of Korea on the French concession of Shanghai in April 1919. Once the Government established, it could deliver credentials to the delegation at Paris in order to give to it credibility. The delegation's aim was to take part in the Peace Conference, but this final objective couldn't be realised for many reasons : 1) Korea was a Japanese colony and then its provisory Government had not an legal existence in full view of other nations, 2) systematic obstacles raised by the authorities of Japan, winner of the World War I (1914-1918), 3) the lack of concern of the great powers toward the oppressed nations, only concerned by their own material and territorial interests.

The Korean delegation couldn't be admitted in the Peace conference. Then, it contented with doing the activities of propaganda to defend the cause of independence of Korea and to obtain the recognition of its provisory Government, even though it denounced repressions and exactions committed by Japan in Korea. However, Korean delegates could benefit the sympathy of the organisations and the personalities of the French leftwing and the Chinese activists. The delegation could also participate to some international meetings of socialistic tendency, and contribute to form an association of Koreans and another of French friends, i.e. the organization "Les Amis de la Corée (The Friends of Korea)".

Principal activities of the Korean delegate at Paris were publication of documents, *Circulaire (Circular)*, and a monthly review, *La Corée libre (The free Korea)*". Through those publications, the delegation pleaded the cause of independence of Korea, made European leaders and opinion to know the suffering of Koreans under the colonial joke of Japan. This contributed to draw the attention of European opinion on Korean issue. These activities at Paris were considered as a major work of the provisory Gouvernement of the Republic of Korea at the beginning of its existence.

On the other hand, the provisory Government of Korea, established in 13 April 1919, on the French concession of Shanghai in China, could benefit of some protection from the French

authorities against the surveillance of Japanese in China. In the same town were installed also Korean associations, schools, secret societies whose aim was to fight against Japanese.

However, the activities of the provisory Government of Korea have gone down in stagnation about the middle of 1920s through lack of large popular support, financial means, aids of foreign countries. It found again new lease of life after the heroic act of Yun Bing-gil in 1932, but the vigorous repression of Japanese police obliged it to a wondering at different cities in China. It finally installed at Chongqing in 1940. There, it allowed itself a military unity during the Pacific War, provoked by Japan against USA in December 1941. It had only been well animated activities like as at the Shanghai period, until its return to Korea in Decembre 1945.

The French diplomatic documents seemed to light up two fundamental aspects of the provisory Government of Korea: first, its diplomatic activities, although these were symbolic, and the activities of propaganda at Paris between 1919 and 1922, and secondly, the description on the life of Koreans and their provisory Government at Shanghai between 1919 and 1932, hence its importance.